



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:

14.07.2004 Bulletin 2004/29

(51) Int Cl.7: **A47B 1/00, A47B 13/10**

(21) Numéro de dépôt: **02406091.5**

(22) Date de dépôt: **11.12.2002**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
 IE IT LI LU MC NL PT SE SI SK TR**

Etats d'extension désignés:

AL LT LV MK RO

(71) Demandeur: **Del Medico, Nicolo**

1110 Morges (CH)

(72) Inventeurs:

• **Del Medico, Nicolo**

1110 Morges (CH)

• **Tissot, Ambroise**

1436 Chamblon (CH)

• **Tissot, Sandy**

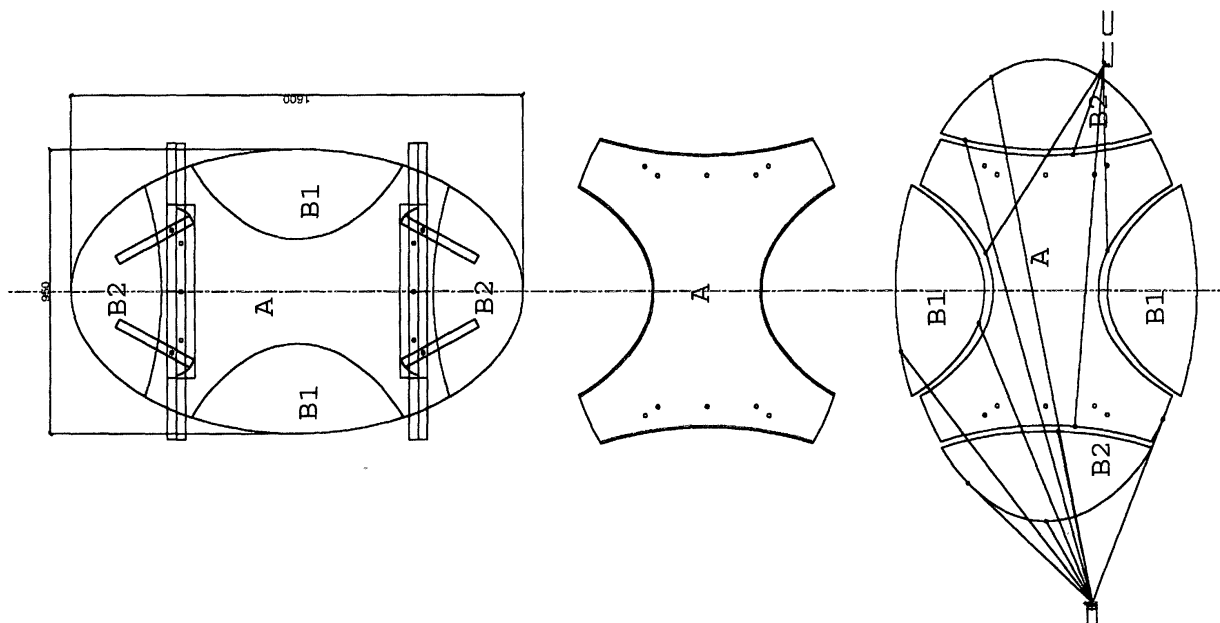
1030 Bussigny (CH)

(54) **Table modulable pouvant rapprocher des individus à l'intérieur de ladite table**

(57) La table est en forme d'Ellipse constituée d'un plateau principal et de quatre plateaux identique et amovible qui vont se fixer dans les pieds de la table. Une fois les plateaux B1 et B2 retirés (fig.1), la table permet d'accueillir un ou des individus à l'intérieur de la table

créant ainsi un climat d'intimité tout en permettant de conserver de la place à gauche et à droite de celle-ci pour poser les différents plats et services proposés. Notre table permet également de modifier à volonté, l'emplacement des quatre plateaux pour faire varier la surface du plateau principal.

Fig.1



Description

B1 (fig.2)

Domaine technique :**[0001]** Nécessité courante de la vie

5

Description détaillée de l'invention :**[0002]** Notre invention est une table modulable en forme d'Ellipse (fig.1), constituée d'un plateau principal et de quatre plateaux identique et amovible.

10

[0003] Notre invention (table modulable) consiste à retirer des plateaux pour rapprocher des individus à l'intérieur de la table créant ainsi un climat d'intimité tout en permettant de conserver de la place à gauche et à droite de celle-ci pour poser les différents plats et services proposés.

15

[0004] Notre table permet également de modifier à volonté, l'emplacement des quatre plateaux pour faire varier la surface du plateau principal.

20

[0005] Les plateaux B1 et B2 sont également intervertibles.**[0006]** Le plateau principal est posé sur deux pieds de forme concave (fig.3) où vont s'encastrent et se fixer les plateaux B1 et B2 (fig.2)

25

Dessin/ Plan :**[0007]** Fig.1 - Fig.2 - Fig.3

30

Revendications

1. Table constituée de cinq plateaux A,B1,B2,(fig.1) qui constituent une Ellipse(fig.1), de ses cinq plateaux (fig.1) quatre sont de formes et de dimensions identiques et un constitue le plateau principal A (fig.1), **caractérisé en ce que** une fois les plateaux B1 retirés (fig1.),ladite table permet de rapprocher un ou plusieurs individus à l'intérieur de la table et qu'une fois les plateaux B2 retirés (fig.1), ladite table permet de diminuer les dimensions du plateau principal (fig1) de la table.

35

40

2. La table selon la revendication 1(fig.1), **caractérisée en ce que** ladite table (fig.1) permet une fois que les plateaux B1 simplement retirés (fig1.) ou, et, encastrés dans les pieds de la même table (fig2), de rapprocher un ou plusieurs individus à l'intérieur de la table et qu'une fois les plateaux B2 simplement retirés (fig.1) ou, et, encastrés dans les pieds de la même table (fig.2) permet de diminuer les dimensions du plateau principal (fig1) de la table.

45

50

3. Les plateaux B1 et B2 (fig.1) selon la revendication 2, encastrés dans les pieds de la même table, **caractérisé en ce que** lesdits pieds (fig.3) sont de forme concave et épouse la forme des plateaux B2 et

55

4. Table selon la revendication 1 et 2, **caractérisée en ce que** ladite table puisse rapprocher un ou plusieurs individus à l'intérieur de la table, avec ou sans éléments amovible.

5. Table selon la revendication 1 et 2, **caractérisée en ce que** ladite table possède une ou plusieurs découpent de n'importe quelles formes, identique ou pas, permettent de rapprocher un ou plusieurs individus à l'intérieur de ladite table.

6. Table selon la revendication 1 et 2, **caractérisée en ce que** ladite table, de n'importe quelle forme ou de n'importe quelle dimension, constituée de un ou plusieurs plateaux, puisse rapprocher un ou plusieurs individus à l'intérieur de ladite table en déplaçant ou en retirant un ou plusieurs de ses éléments.

7. Table selon la revendication 1 et 2, **caractérisée en ce que** ladite table de n'importe quelles matières constituée de un ou plusieurs plateaux, puisse rapprocher un ou plusieurs individus à l'intérieur de ladite table en déplaçant ou en retirant un ou plusieurs de ses éléments

8. Table selon la revendication 1 et 2, **caractérisée en ce que** ladite table posée ou fixée sur n'importe quel pieds ou support puisse rapprocher un ou plusieurs individus à l'intérieur de la table avec ou sans éléments amovible.

9. Table selon la revendication 1 et 2, **caractérisée en ce que** ladite table de n'importe quelles couleurs constituée de un ou plusieurs plateaux, puisse rapprocher un ou plusieurs individus à l'intérieur de ladite table en déplaçant ou en retirant un ou plusieurs de ses éléments

10. Table selon la revendication 1 et 2, **caractérisée en ce que** les plateaux puissent s'encastrent dans les pieds de la même table et cela quel que soit la forme ou les dimensions des plateaux et des pieds.

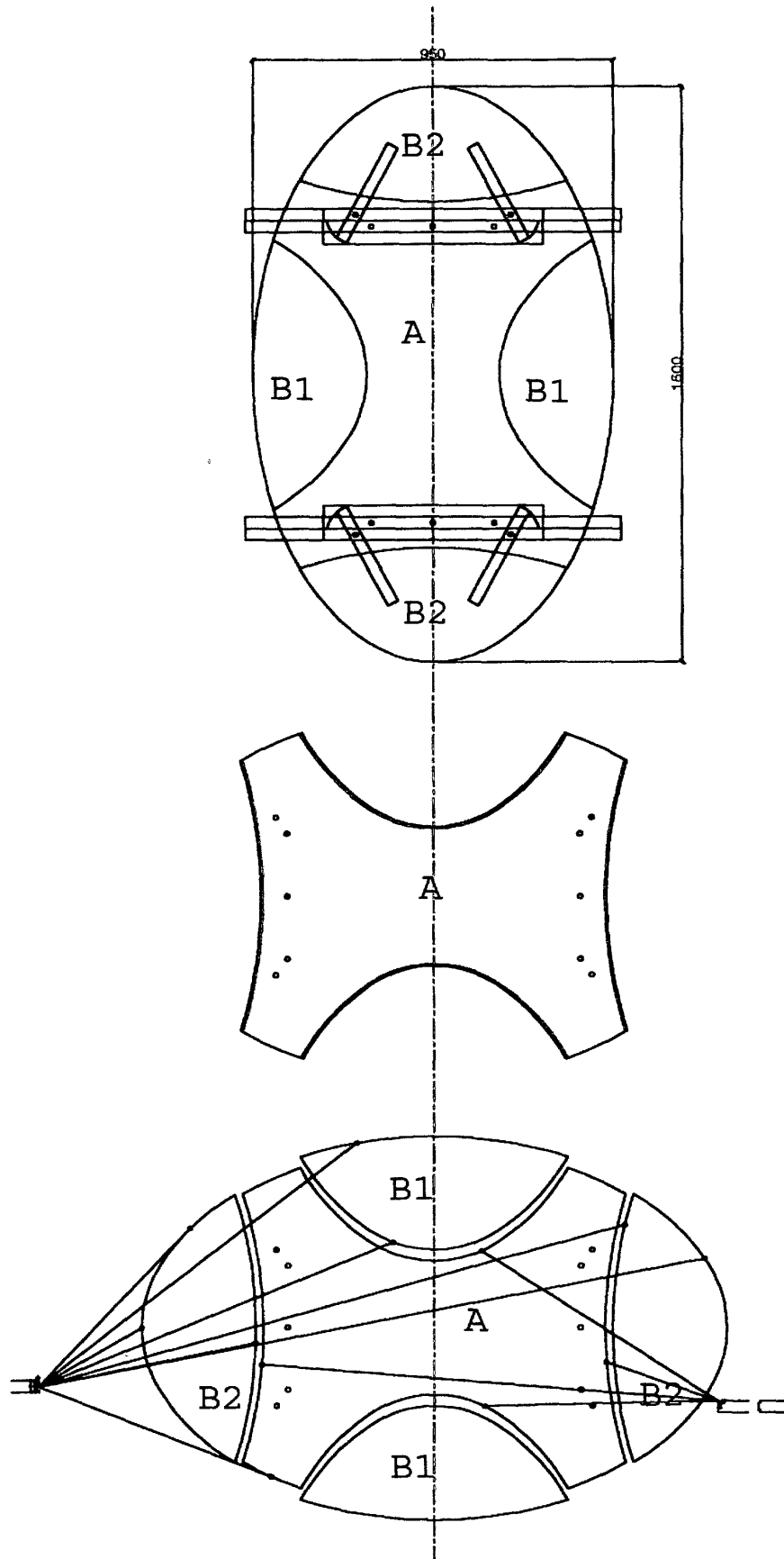
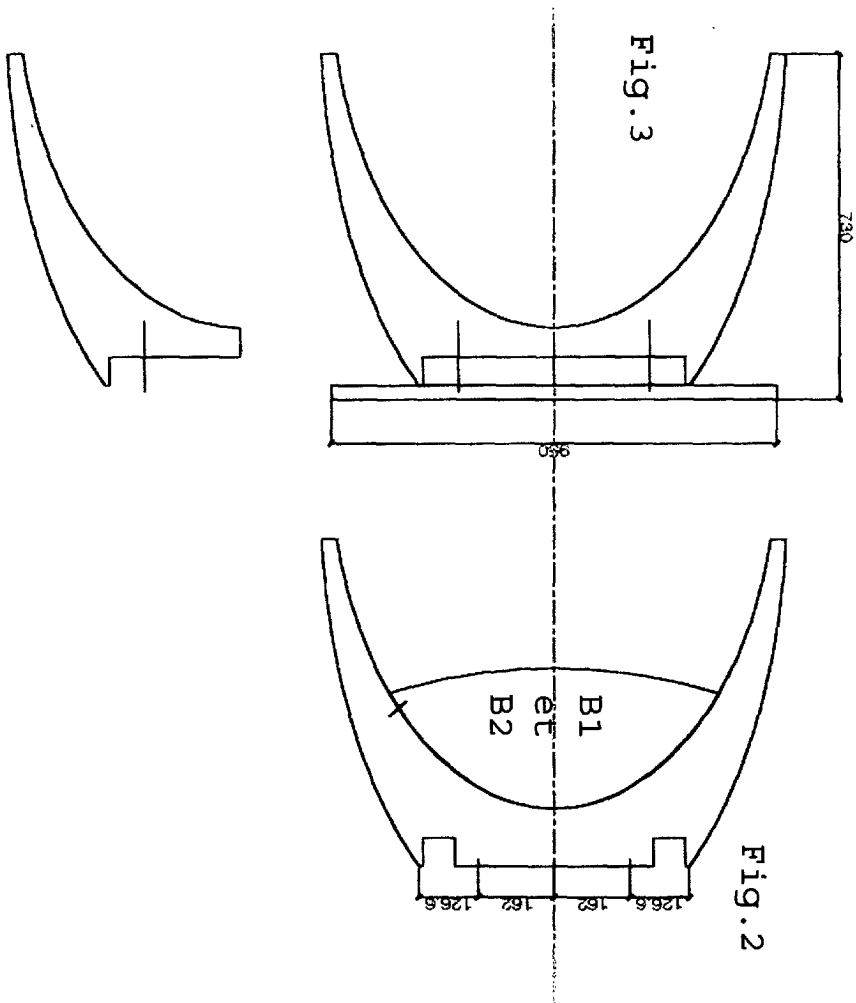


Fig. 2 et Fig.3





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 02 40 6091

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	DE 298 12 217 U (EICHNER ANDREAS) 8 octobre 1998 (1998-10-08) * le document en entier *	1-10	A47B1/00 A47B13/10
A	GB 247 385 A (EDMUND HASELDEN BRAMALL; KATHARINE BRIDGET BRAMALL) 18 février 1926 (1926-02-18) * page 1, ligne 23 - ligne 63 * * page 3, ligne 105 - ligne 113 * * figures *	1-10	
A	DE 44 29 639 A (EICHHAMMER JOSEF) 18 janvier 1996 (1996-01-18) * page 2, ligne 10 - ligne 29 * * figures *	1	
A	DE 199 49 810 A (WIESNER HAGER MOEBEL GMBH ALTH) 27 avril 2000 (2000-04-27) * page 2, ligne 50 - ligne 63 * * figures 1,2 *	1	
A	DE 39 20 265 A (NAGEL ERWIN) 3 janvier 1991 (1991-01-03) * figures *	1,10	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7) A47B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 24 juin 2003	Examineur van Hoogstraten, S
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.92 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 02 40 6091

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

24-06-2003

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 29812217	U	08-10-1998	DE	29812217 U1	08-10-1998

GB 247385	A	18-02-1926	AUCUN		

DE 4429639	A	18-01-1996	DE	4429639 A1	18-01-1996

DE 19949810	A	27-04-2000	AT	406327 B	25-04-2000
			AT	176498 A	15-09-1999
			DE	19949810 A1	27-04-2000

DE 3920265	A	03-01-1991	DE	3920265 A1	03-01-1991

EPO FORM P0480

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82